

## Les musiques actuelles à Clermont-Ferrand, un nouvel outil de développement local

### *Clermont-Ferrand : underground musics a tool for re-invigorating neighbourhoods in decline*

Franck Chignier-Riboulon<sup>1\*</sup> et Delphine Gaillard<sup>2</sup>

<sup>1</sup>*Professeur de géographie, laboratoire Céramac, 29 boulevard Gergovia, Université Blaise Pascal, 63 037 Clermont-Ferrand cedex 1*

<sup>2</sup>*Chargée de mission « culture et handicap » au sein d'une association développant des « actions territoriales ».*

---

#### Résumé

Malgré son image provinciale, Clermont-Ferrand est une ville où les musiques actuelles sont fort actives. Cette dynamique musicale a longtemps été ignorée par les autorités municipales, hormis pour restreindre les nuisances sonores. Depuis le début des années 1990, des équipements ont été construits mais ils restent inadaptés aux groupes locaux. Les musiciens, locaux ou attirés par l'atmosphère clermontoise, vivent souvent dans la précarité en attendant subventions et contrats. Pour grandir et réussir à percer, ils recherchent des lieux pour répéter et montrer leur savoir-faire. Ces lieux n'existent pas en centre-ville alors qu'ils sont disponibles dans les quartiers nord, des quartiers plus modestes. L'enjeu est, d'une part, d'inciter les jeunes musiciens à la mobilité, en dépassant leurs représentations sur la centralité et les quartiers d'habitat social et, d'autre part, de définir des espaces urbains complémentaires.

© 2008 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

#### Summary

In spite of its provincial image, Clermont-Ferrand is a city with a strong activity in underground musics. During a long time, local authorities were not interested by this type of culture and economic

\*Adresse email : Franck.CHIGNIER-RIBOULON@univ-bpclermont.fr

doi:10.3166/ges.10.121-131 © 2008 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

sector, except to forbid it to avoid noise in city centre. Since the beginning of the 1990s, their attitude has changed and they have built musical amenities. Nevertheless, these ones are no adapted to size and finances of local groups. Many musicians are poor and precarious, living for playing only. They are looking for contracts and subsidies; therefore, they have to play in good conditions to improve the quality of their music. However, useful amenities exist in declining neighbourhoods only, and they are not interested to go there. One of the most important issue is facilitating mobility, exchanges, and creating two complementary areas, one for training and the other for musical shows.

© 2008 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

**Mots clés :** musiques actuelles, développement économique, intégration, recomposition des espaces.

**Keywords:** underground music, economic development, integration, spatial changes.

---

## Introduction

La musique, comme bien des domaines culturels, est une activité largement sous-évaluée en terme d'outil de développement local ; et cette réalité est encore plus prononcée pour ce qui concerne les musiques actuelles, appellation fourre-tout unissant des styles musicaux variés mais contemporains ; pour ce qui nous concerne, ce texte porte essentiellement sur la nébuleuse *rock*. Pour autant, la musique la plus reconnue reste la musique classique, au sein d'infrastructures installées en centre-ville. D'autres équipements, plus généralistes, sont souvent localisés dans le péricentre ou en périphérie. Il s'agit, pour Clermont-Ferrand, de la Coopérative de mai (voir carte), avec une salle pouvant accueillir 1 500 personnes et insérée dans le nouveau quartier administratif République, et du Zénith, en première couronne, à proximité immédiate d'un échangeur autoroutier. Si ces équipements sont aisément accessibles, symboliques et caractéristiques d'un espace, en revanche, ils ne s'inscrivent pas dans une vie de quartier. Ces lieux sont des pôles (l'ensemble Zénith/Grande Halle) ou bien ils participent à la mixité fonctionnelle d'un pôle tertiaire (l'axe République). Ils correspondent, finalement, à une normalité (arrivée tardivement) pour une ville de la dimension de Clermont-Ferrand (270 000 habitants pour l'agglomération INSEE<sup>1</sup>).

Il existe pourtant bien des initiatives culturelles dont le sens va au-delà d'une offre de services, certes nécessaire, comme en témoignent des expériences diverses : le musée Guggenheim à Bilbao, le festival de théâtre de rues d'Aurillac, le festival des « Vieilles charrues » à Carhaix... Ici, le culturel, au-delà du musical, n'est pas uniquement un événement festif annuel ou un équipement prestigieux, il participe au développement en permettant de renommer, de requalifier l'espace : un symbole de reconversion et même de renaissance à Bilbao, une opportunité (construite) de développement en Bretagne intérieure, un changement d'image à Aurillac, cité trop longtemps réduite au parapluie, à la pluie, et à un côté désuet. L'idée est alors d'accompagner un développement en changeant l'image : « ici aussi c'est possible, malgré le poids du passé et la force des représenta-

---

<sup>1</sup> La commune de Clermont compte 142 000 habitants selon les dernières évaluations de l'INSEE (juin 2007). L'aire urbaine de l'INSEE rassemble 420 000 personnes.

tions ». Le culturel apparaît dès lors comme appartenant aux actions pionnières (Parodi, 1998), celles qui lancent une dynamique et qui redessinent l'espace.

A l'instar d'Aurillac et de bien des villes auvergnates (Chignier-Riboulon, 2002), Clermont-Ferrand a eu trop longtemps une image de ville vieillotte, provinciale, réduite, à l'extérieur, à Michelin, qui est pourtant une entreprise multinationale de haute technologie. Or, la ville change. Une dynamique endogène autour des musiques actuelles existe et depuis quelques années, la municipalité clermontoise commence à se préoccuper de ce phénomène, en espérant faire reconnaître une singularité clermontoise. Cet intérêt nouveau pourrait, par ailleurs, s'intégrer au développement des quartiers nord de Clermont-Ferrand, espaces inscrits en politique de la ville. En effet, le besoin de mixité de certains espaces et le besoin de salles des musiciens pourraient conduire à envisager une politique globale. Pour autant, les représentations sont telles que cette perspective n'est guère aisée.

## 1. Un espace artistique dynamique mais encore peu valorisé

### 1.1. La vitalité du monde musical local

Un des éléments qui étonne les observateurs non clermontois est la vitalité de la vie musicale parfois qualifiée d'*underground*, aussi bien, dans ce cas, pour son côté alternatif que pour sa discrétion ; une large majorité d'habitants ne la connaît pas. D'aucuns parlent même d'une densité de groupes musicaux bien supérieure à la moyenne parisienne, si le ratio est réalisé en fonction de la population totale. Yvan Karvaix<sup>2</sup>, directeur de l'ADDMD<sup>3</sup> 63, parle d'une scène musicale clermontoise en pleine ébullition. Delphine Gaillard, longtemps proche des groupes *rock* locaux, définit Clermont-Ferrand comme une « ville réservoir » (Gaillard, 2005, p. 28). Certains, comme Serge du groupe *Bobby Blues* et originaire de la région parisienne, évoquent une véritable richesse régionale ; une richesse que pas une personne extérieure à l'Auvergne n'aurait pu imaginer avant de s'installer dans la région.

Cette heureuse surprise n'est pas propre à ce champ culturel, on la retrouve en bien des domaines. Cependant, Clermont-Ferrand paye ici l'immobilisme d'hier, issu de rivalités de pouvoirs (entre Valéry Giscard d'Estaing et Roger Quilliot<sup>4</sup>, notamment) ou d'absence de vision (Chignier-Riboulon, Jamot, 2005). De fait, la ville est toujours sous-estimée hors d'Auvergne, aussi bien en nombre d'habitants (Mignot, 2003) qu'en termes de dynamiques économiques. Or, au début des années cinquante, son poids dépassait celui de Montpellier, la fatalité n'est donc pas de mise. Une nouvelle fois, l'image est telle qu'une potentialité locale est masquée par les traditionnels « grands espaces » verdoyants d'élevage extensif. La richesse est pourtant probablement moins à compter en nombre d'hectares qu'en valeur ajoutée possible. Certes, les productions agricoles sont à pérenniser, mais elles ne doivent pas apparaître comme exclusives. Des initiatives musicales comme *Europavox*, lancée en 2006, tendent, progressive-

<sup>2</sup> Sauf indications contraires, les personnes citées ont été interrogées par Delphine Gaillard lors d'enquêtes de terrain en 2004 et 2005.

<sup>3</sup> ADDMD 63, Association Départementale de Développement Musique et Danse dans le Puy-de-Dôme.

<sup>4</sup> Maire de Clermont-Ferrand de 1973 à 1997.

ment, à infirmer cette réalité, au nom de « l'ouverture au monde » (René Souchon, président de la Région<sup>5</sup>).

Or, le vivier musical local est une force. L'aider à se développer peut se révéler un atout pour la ville. L'idée d'un monde riche mais discret ne favorise cependant pas les évaluations. Néanmoins, plusieurs connaisseurs du milieu ont tenté de l'estimer, que ce soit Franck Zimmermann du CIRA<sup>6</sup>, François Audigier, responsable des relations extérieures à la Coopérative de Mai ou Olivier Bianchi, adjoint à la culture de Clermont-Ferrand. Leurs évaluations s'échelonnent de 150 à 250 groupes pour l'agglomération ; la Ville avançant dernièrement le chiffre de 350<sup>7</sup>. Un certain flou mais un nombre dans tous les cas notables ; les groupes rock en représentant plus du quart. Quelles que soient les évaluations, le milieu des musiques actuelles est parmi les plus fluctuants, de par ses fragilités, ses incertitudes entre ludisme et professionnalisation, et la jeunesse de ses membres, soumis, par exemple, à des opportunités professionnelles autres.

### 1.2. Un monde pluriel souvent précaire

Comme pour un grand nombre de métiers artistiques, jouer (de la musique) est un plaisir, souvent même une passion. Une passion qui reste coûteuse et pour laquelle il est plus que difficile d'obtenir un statut pérenne et rémunérateur.

Le musicien se caractérise avant tout par sa capacité à l'autonomie, une conjugaison permanente entre un système D devenu loi et le temps long de l'espoir (de la survie ?). Concrètement, hormis le travail musical, il s'agit de se constituer un carnet d'adresses, de se faire connaître par un travail de démarchage souvent fastidieux, d'accepter des contrats, en fait, bien souvent, des soirées ou des parties de soirées... Tout ceci ne compense que rarement les frais engagés, entre le matériel de sonorisation, les instruments, les déplacements... Dans ces conditions, la majeure partie des musiciens est constituée d'amateurs, vivant d'un emploi régulièrement rémunéré et consacrant leurs loisirs à leur passion. Une passion qui pousse nombre d'entre eux à chercher, progressivement, à entrer dans un monde plus professionnel, entre concerts et soirées. Dès lors, par étapes, le revenu tiré du travail participe toujours plus à faire vivre la passion, comme un mal nécessaire (Seca, 2001). À ce stade intermédiaire, l'objectif est d'obtenir le statut d'intermittent du spectacle en additionnant jour après jour les prestations réalisées, ou en vivant dans le milieu, entre petits boulots et coups de main plus ou moins bénévoles, par plaisir et pour être vu. Ce statut d'intermittence tant convoité, et désormais mieux connu depuis sa réforme, n'est atteint que par quelques-uns. Et le conserver n'est pas aisé. Ainsi, cet objectif est à la fois une reconnaissance (« je peux vivre de... je suis donc réellement un musicien ») et un statut fragile. Autrement dit, à l'issue d'un parcours de l'impossible le lauréat obtient un statut... bien précaire. Et les difficultés sont d'autant plus grandes que le marché est très concurrentiel ; il est très difficile d'émerger pour un groupe peu connu, la loi du marché privilégiant, en toute logique, les groupes implantés de plus longue date. Cette précarité et ce parcours du combattant sont acceptés car la motivation est davantage

<sup>5</sup> Dans l'éditorial du programme EUROPVOX 2006.

<sup>6</sup> CIRA, Centre Info Rock d'Auvergne.

<sup>7</sup> Conférence de presse du maire et de l'adjoint à la culture, *La Montagne* 16 octobre 2007, *Info* 22 octobre 2007.

de vivre pour jouer que de jouer pour vivre. La dénomination commune de ces musiciens est bien la volonté. L'espoir, l'idée de rester en contact avec le milieu sont autant de paramètres mobilisateurs. Et ce milieu fait bien souvent corps avec la centralité urbaine.

### 1.3. La centralité, évidences et carences

Il n'est de monde musical qu'au sein d'une centralité urbaine, dans un lieu de l'entre soi, de l'interconnaissance. Un lieu où l'on a ses habitudes, ses heures et ses têtes, ses réseaux et ses contacts. Cette centralité n'est pas forcément limitée au centre historique, bien que le quartier dit alternatif s'y trouve (Mignot, 2003) mais elle exclut bien souvent les espaces perçus comme situés hors de l'urbanité, ces formes d'îles sociales, allant bien au-delà d'une définition restrictive de la banlieue. La centralité en tant que lieu où s' imagine et se vit la ville produit une atmosphère entre vieilles pierres, rues piétonnes, densités urbaines (du bâti, du commerce, humaines...). Un lieu vivant qui se pense plus d'une fois à l'avant-garde (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2001, au sujet d'Oberkampf, à Paris).

Pour autant, cet espace souvent territorialisé n'est pas sans contraintes. Les densités et l'attractivité du centre engendrent des coûts élevés de location de locaux (de répétition...). Ces mêmes locaux sont, de surcroît, en majorité de petites tailles. Par ailleurs, la question des nuisances sonores est très régulièrement soulevée par les riverains, et prise en compte par les édiles. La centralité est bien, malgré tout, un espace nécessaire à la diffusion musicale car elle est le lieu des espaces où l'intimité se construit, où les murs se rappellent, où les échanges se font, entre côtoiements et rencontres. Cependant, les lieux d'accueil pour répéter pourraient se trouver ailleurs. Et répéter c'est jouer régulièrement pour progresser. Un groupe qui ne répète pas ne peut guère espérer s'améliorer et se créer des opportunités auprès des diffuseurs. Le cercle est vicieux mais l'espace n'est pas unique.

## 2. Les politiques locales, entre rattrapage et ambition

Ainsi que nous l'avons exprimé précédemment, Clermont-Ferrand n'a pas su saisir l'Histoire pendant les années soixante-dix et une bonne partie des années quatre-vingt. Le réveil a été tardif et un grand nombre des équipements aujourd'hui disponibles a été projeté à la fin des années quatre-vingt ou durant les années quatre-vingt-dix, comme la Coopérative de mai ou le Zénith. Cela a été une situation de rattrapage (Chignier-Riboulon, Semmoud, 2004). Depuis quelques années, à l'inverse, les élus de la municipalité (mais aussi de la Région...) semblent vouloir être en phase avec la modernité, voire ils souhaiteraient la devancer. *De facto*, dans le domaine culturel, une certaine ébullition s'est fait jour. Les musiques actuelles apparaissant comme un volet incontournable, car dynamique. Pour l'instant, il s'agit, là encore, d'un rattrapage puisque le nombre de groupes répertoriés s'accroît sans cesse (Gaillard, 2005, p. 30) et que le potentiel local est considéré, de l'avis des acteurs institutionnels locaux, comme de qualité. Malgré une politique longtemps mesurée, si ce n'est presque absente, Clermont-Ferrand attire des groupes venus d'autres départements auvergnats (Kaolin, de Montluçon) ou de sa zone d'influence (Subway, de Marvejols, Lozère). Dans le cas de ces groupes, Clermont a joué le rôle de tremplin ; mais un tremplin encore trop méconnu à l'échelle nationale.

### 2.1. Une volonté récente

C'est principalement à partir de la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix qu'une dynamique de changement s'affirme, non seulement du fait d'une plus grande mobilisation des acteurs municipaux mais également de par l'action des autres collectivités locales (Département, Région) et par un engagement de l'État davantage perceptible, à travers la DRAC<sup>8</sup>. La multiplication de structures d'accompagnement a contribué à mieux jaloner les parcours possibles. Ainsi, le CIRA<sup>9</sup>, mis en place en 1993, financé par la DRAC et la Région, et intégré dans une structure régionale depuis 2006 (Arts et Cultures en Région Auvergne) représente un véritable lieu ressources pour les musiciens en devenir. Il offre un service de documentation, informe et oriente sur les potentialités du local, aussi bien sur le montage de dossiers de subvention que sur les offres de diffusion. Depuis une dizaine d'années, il propose de surcroît des stages mettant l'accent sur les problématiques administratives ou commerciales du métier. Enfin, il s'est attaché à la promotion des artistes régionaux avec un label commercial (« La Belle Auvergne »), bénéficiant aujourd'hui d'un site Internet. De la même manière, des ADDMD, financées par l'État et les Départements, assurent un travail de coordination des partenaires pour faciliter la connaissance des musiques, leur enseignement, leur promotion. Un programme vaste dont la manifestation la plus visible est l'organisation d'une série de concerts, le *Big Jama*. Il s'agit d'une compétition, maintenant insérée dans la vie artistique clermontoise et des départements de la région, où s'affrontent des groupes auvergnats dont le finaliste gagne une semaine de résidence à la Coopérative de Mai ; une semaine pendant laquelle il profitera de divers ateliers (voix, présence scénique,...). Ces initiatives se sont étendues puisque la Ville de Clermont récompense un groupe lors de la fête de la musique (le Podium 63). Plus largement, nombre de groupes peuvent bénéficier de subventions des diverses collectivités, entre autres une Aide à la production discographique accordée par le Conseil Général du Puy-de-Dôme (de 1 500 à 2 300 euros selon l'effectif du groupe). Enfin, depuis cinq à sept ans, la dynamique clermontoise a permis la naissance de structures, sous statuts associatif ou commercial. Celles-ci se sont installées sur des créneaux : les stages musicaux pour l'AFMA<sup>10</sup> ou le pressage de disques numériques pour la société *Touche Finale*. Si ces structures ne sont pas subventionnées, en revanche les liens public/privé sont constants, les artistes bénéficiant d'aides à divers stades de leur parcours (pour des stages musicaux, pour la production de disques,...).

### 2.2. Le Schéma d'orientation communautaire de développement culturel : un outil récent

L'investissement de Clermont-Ferrand dans la promotion culturelle de la ville est aujourd'hui représenté par le Schéma de développement culturel, adopté le 2 juillet 2004 lors du conseil communautaire. Si ce schéma est défini par la Communauté d'agglomération, il intéresse au premier chef la ville centre, le maire de Clermont étant, à l'instar de nombre de villes, le président de cette Communauté. Dans le préambule du projet, le maire,

<sup>8</sup> DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles.

<sup>9</sup> CIRA, Centre Info Rock Auvergne.

<sup>10</sup> AFMA, Association pour la Formation aux Musiques Actuelles.

Serge Godard, considère qu'un tel engagement témoigne d'une politique volontariste. Ce volontarisme affiché ne se résume pas aux musiques actuelles. Ses ambitions sont plus vastes puisque les priorités sont l'archéologie et l'environnement, l'image, la lecture et les pratiques musicales ; par ailleurs, l'idée est également de transcender le temps des mandats politiques avec une programmation sur quinze ans des actions à mener.

D'un point de vue métropolitain, les objectifs sont, d'après le Schéma, « (de) favoriser l'épanouissement des personnes et (de) contribuer à la dynamisation de l'agglomération, pensée comme un territoire attractif, économiquement viable et agréable à vivre (...) ». Derrière l'attractivité voulue se retrouvent deux logiques propres à cette ville : le besoin de rattraper un retard, et si possible d'être en phase avec la modernité pour se placer plus avantageusement dans la compétition interurbaine des villes de taille et de fonctions proches et, seconde logique, l'idée d'une qualité de la vie appréciée par les habitants (natifs ou venus d'ailleurs) mais mal connue à l'extérieur. Dans ce cadre, la dynamique des musiques actuelles est perçue comme un potentiel à saisir et, si possible, un moyen de se distinguer nationalement. Le Schéma est clair sur ce point ; le soutien aux pratiques musicales doit conduire à un rayonnement accru de la ville tout en soulignant la singularité de cette même ville. Concrètement, il est question de réaliser des lieux de répétition et de prévoir des lieux de production et de diffusion. Fin 2007, la Ville a annoncé une « Aide au tour », le prêt d'un véhicule pour les groupes invités à jouer en France et à l'étranger, et l'ouverture de trois salles de répétition en 2008-2009. De fait, l'intérêt général paraît rejoindre celui des groupes de musique locaux.

### 2.3. Les musiciens locaux, entre attente et doutes

Les enquêtes menées ces dernières années (Gaillard, 2004, 2005) ont mis en exergue les réalités locales. Si des problèmes apparaissent récurrents, comme la question des lieux de répétition ou celle des lieux de diffusion, d'autres sont plutôt liés à des demandes d'encadrement avec, tout particulièrement, un soutien plus fort aux groupes émergents. Cela pourrait se traduire, selon nous, par des formes d'incubateur ou de pépinière à l'image de ce qui existe pour l'entrepreneuriat en général. De tels choix ne sont pas rares. C'est par exemple le cas de Birmingham, au Royaume-Uni, une ville anciennement industrialisée et en cours de tertiarisation accélérée depuis la fin des années quatre-vingt. Dans le cadre de sa nouvelle attractivité métropolitaine, son centre-ville élargi est l'objet d'une certaine territorialisation fonctionnelle ; une partie du *Eastside*, un quartier longtemps (et toujours) occupé par des petites et moyennes entreprises du secteur métallurgique et mécanique, est transformée en un espace de soutien à la musique (*The Custard Factory*). Il est vrai que la ville est la patrie de quelques groupes internationalement connus, comme UB 40.

Certes, pour revenir au cas clermontois, les demandes des groupes peuvent apparaître comme excessives, tel le souhait d'un soutien accru aux « petits », mais si le marché doit favoriser « les meilleurs » il n'en demeure pas moins que les tensions qu'il connaît nuisent probablement à l'émergence de plus d'un groupe de qualité. De la même façon,



proposer des lieux entre la Coopérative de mai<sup>11</sup> (trop grande selon les musiciens interrogés) et les bars (trop petits) permettrait d'adapter l'offre. Dans ce cadre, les quartiers nord pourraient trouver une place sur l'échiquier musical de la ville.

### 3. Les quartiers nord, entre opportunité et mixité

La politique inscrite dans le Schéma culturel de l'agglomération ne vise pas seulement au rayonnement de la ville ou à l'accompagnement des groupes de musique, le schéma stipule également que la solidarité et l'équilibre territorial interne à l'ensemble urbain sont des axes forts de cette démarche. Dans cette perspective, les besoins d'équipement des musiciens pourraient se conjuguer avec une meilleure insertion des quartiers nord dans les logiques d'agglomération. Bien que l'urbanisme caractéristique de ces espaces accroisse leur stigmatisation, en France et en Europe (van Kempen et al., 2005), de nombreuses études ont souligné la diversité interne de ces quartiers inscrits en politique de la ville (par exemple, Champion, Marpsat, 1996 ; Estèbe, 2004). Plus précisément, il en est ainsi, notamment, de Toulouse (Jaillet, Péraldi, 1997 ; Masero, 1997), de la banlieue lyonnaise (Chignier-Riboulon, 1999 ; Belmessous et al., 2004), d'Amsterdam (Aalbers et al., 2003),... *De facto*, les potentialités de ces quartiers sont réelles, et particulièrement en termes d'équipements utilisables par des musiciens. Toutefois, des difficultés existent avec, en premier lieu, la question de la sécurité, des biens et des personnes. Pour ne citer qu'un exemple, l'association de quartier *Femmes de tout horizon* a été cambriolée durant l'été 2006, et ces structures militantes et citoyennes n'ont guère de moyens financiers. Pour autant, bien que le matériel musical soit coûteux, la question ne saurait se réduire à cet aspect. Si l'ouverture aux autres n'est pas toujours aisée, un musicien, souvent jeune de surcroît, et orienté vers les musiques *underground* se doit d'être à l'écoute des habitants d'autres territoires. De la même manière, le regard sur la musique et son accessibilité jouent un rôle dans la dynamique apportée à ces territoires. Et, quoique contrastés, ces quartiers sont probablement moins difficiles à vivre que d'autres localisés en banlieues parisienne et lyonnaise.

#### 3.1 Une politique globale en faveur des quartiers nord : changer la ville et la vie ?

Les quartiers nord de Clermont-Ferrand bénéficient de la plupart des dispositifs dits de politique de la ville depuis près de vingt ans. Ces quartiers sont ainsi inscrits, actuellement, dans un Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Ils ont obtenu une Opération de Renouvellement Urbain sous le gouvernement Jospin, puis, depuis peu, ont vu aboutir leur dossier de rénovation urbaine auprès de l'ANRU<sup>12</sup>. La politique clermontoise ne se différencie guère de celles qui sont menées en d'autres lieux. Les objectifs sont de réinsérer les quartiers délimités dans la dynamique générale de développement de l'agglomération à travers un ensemble d'initiatives ; cela signifie, concrètement, d'amé-

<sup>11</sup> La Coopérative de mai avait été pensée comme un lieu d'accueil des groupes émergents ; dans les faits, elle programme essentiellement des musiciens déjà renommés. Ce qui témoigne d'un autre type de besoins qu'elle a comblés.

<sup>12</sup> ANRU, Agence Nationale de Rénovation Urbaine, structure créée par Jean-Louis Borloo pour mener à bien un vaste programme de réhabilitation, démolition, reconstruction et diversification de l'offre. L'ANRU est née de la loi d'orientation pour la ville et la rénovation urbaine du 1<sup>er</sup> août 2003.



liorer l'offre de formation au profit des habitants du quartier, de favoriser le développement des structures d'insertion, d'aider au développement de la vie associative et de tendre à l'intégration des jeunes. Pour ce faire, les actions sont multiformes entre la revitalisation de l'appareil commercial, la destruction d'une tour sur le quartier le plus fragilisé (Champratel), la requalification des espaces sportifs et ludiques... Dans un autre domaine, la diversification de l'habitat, avec un accroissement de la part du pavillonnaire, et l'implantation de nouvelles activités, comme le transfert de l'École d'architecture, représentent une volonté de mixer davantage l'espace.

Le tramway clermontois, quant à lui, ne vise pas seulement à favoriser l'utilisation des transports en commun, il a aussi pour objectif de desservir les quartiers nord et d'affirmer l'axe tertiaire entre Clermont et Montferrand (via la rue de la République). Pour les quartiers nord, l'idée est d'améliorer la desserte et les relations avec le centre-ville, bien entendu, mais également d'imprimer une image nouvelle sur les espaces traversés et requalifiés (piste cyclable, squares, embellissement de l'espace public). En outre, un atelier de maintenance des matériels de transport en commun a été installé, permettant de former et d'insérer des jeunes des quartiers nord. Ces diverses actions sont communes à nombre de villes, tout comme, maintenant, le dispositif ZFU (Zone Franche Urbaine). Il s'applique à ces quartiers depuis la relance et l'élargissement de ce dispositif (en 2003 et effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2004). Il s'agit par des exonérations sociales et fiscales de favoriser le maintien et la venue d'activités économiques. De fait, une véritable culture de ZFU s'est construite par le développement de politiques assez similaires d'une ville à l'autre, les axes de ce dispositif favorisant les très petites entreprises (Chignier-Riboulon, 2005). En conséquence, les partenaires tendent à mettre en place des structures d'accueil et de développement adaptées aux jeunes et très jeunes entreprises, ou aux associations, celles-ci bénéficiant du dispositif dans les mêmes conditions. Or, bien des groupes musicaux ont adopté le statut souple de l'association.

### *3.2 Un potentiel d'accueil insuffisamment exploité*

Certes, les quartiers nord présentent une dynamique économique principalement centrée sur la nationale 9, en direction de Riom, au nord de l'agglomération ; dynamique qui ne profite pas aux quartiers les plus éloignés, comme celui des Vergnes. Mais la pénurie d'équipements musicaux et de salles de répétition sur le centre de Clermont-Ferrand pourrait faciliter l'utilisation de ceux des quartiers nord. Les structures socioculturelles municipales des cinq quartiers Nord disposent, en effet, de nombreuses possibilités, et proposent des prêts et locations, à des tarifs intéressants et accessibles, de locaux équipés pour accueillir des musiciens (batterie, sonorisation, amplificateurs, platines...). C'est notamment le cas de la Maison de quartier de Croix-de-Neyrat qui, en plus de mettre au service des artistes une salle de répétition, s'est récemment dotée d'un studio d'enregistrement. La réalisation d'un album est très souvent une étape difficile pour les musiciens, qui ne disposent pas toujours de moyens financiers suffisants pour pouvoir s'offrir les services de professionnels. La location du studio d'enregistrement de la Maison de quartier de Croix-de-Neyrat peut apporter une solution, et devenir ainsi une alternative aux circuits classiques (faire appel aux studios d'enregistrement privés), permettant aux groupes de musique disposant d'un petit budget de diffuser leurs créations au travers d'un support

C.D.. Sur les vingt formations interrogées (Gaillard, 2005), seules trois avaient connaissance des offres développées par ces équipements municipaux. De même, aucune des structures de soutien rencontrées, pourtant pôles de ressources en charge d'un recensement des studios, des salles de répétitions et d'enregistrement accessibles par les groupes de musique locaux, ne connaissaient les possibilités offertes par ces Maisons de quartiers et autres structures de proximité. Dans un avenir proche, ces centres pourraient informer les musiciens sur ces équipements, afin qu'ils viennent profiter des espaces mis à leur disposition, et découvrir des quartiers qu'ils ne connaissent que très peu.

### **Pour une conclusion provisoire : favoriser les mobilités**

De tels équipements sont une richesse. Ils devraient permettre aux musiciens d'aller à la rencontre de ces grands ensembles et de leurs habitants. La mise en relations, le flux de groupes divers favorisent des évolutions, des interactions. Au-delà d'une simple exploitation et valorisation des équipements existants (salles de répétitions des Maisons de quartiers, studio d'enregistrement de Croix-de-Neyrat), la construction de lieux de diffusion, programmant des artistes et musiciens clermontois, pourrait être un autre élément à envisager afin d'alimenter une nouvelle vitalité culturelle et économique des quartiers nord de la ville. Cela pourrait être inscrit dans les actions concrètes du Schéma d'orientation.

La stimulation d'une nouvelle forme d'attractivité pourrait améliorer l'image de ces ensembles périphériques, tout en vulgarisant leur fréquentation par des personnes extérieures. Dans ces conditions, le culturel aurait deux facettes, l'une en terme de notoriété pour la ville, l'autre pour faire participer ces espaces à la dynamique globale de la cité. Pour ce faire, la tâche reste malaisée, certains quartiers sont socialement en plus grande difficulté et les risques sociaux, imprévisibles, sont une donnée handicapante. Pour bien des artistes, ces quartiers se définissent avant tout par le « z » de zones (Gaillard, 2005), au sens classique du mot (Calaferte, 1952) et ils confondent souvent les dispositifs avec l'habitat et les réalités sociales. Ils en ont une image négative, aussi bien pour le domaine musical que le risque social ou l'image que pourrait porter leur groupe.

L'apport des groupes traditionnellement localisés en centre-ville est probablement moins une participation effective des habitants à ce genre musical que le développement de flux, d'activités nouvelles, de mouvements (de voitures, de personnes, d'instruments...), de sons. L'intégration à la ville passe aussi par cette circulation d'hommes et d'idées.

## Références

- Aalbers M., Van Beckhoven E., Van Kempen R., Musterd S., Ostendorf W., 2003. *Large Housing Estates in the Netherlands, overview of developments and problems in Amsterdam and Utrecht*. A-D Druk bv, Zeist (The Netherlands).
- Belmessous F., Chemin C, Chignier-Riboulon F., Commercon N., Trigueiro M. et Zepf, M., 2004. *Large housing estates in France, Policies and practices*. A-D Druk bv, Zeist (The Netherlands).
- Calaferte L., 1952 (réédition 1992). *Requiem des innocents*. Gallimard/Folio, Paris.
- Champion J.B., Marpsat M., 1996. La diversité des quartiers prioritaires : un défi pour la politique de la ville. *Economie et statistiques*, n° 294-295, 47-65.
- Chignier-Riboulon F., 2002. L'image de la ville auvergnate. *L'Auvergne urbaine, mythes et réalités de la ville auvergnate*. CERAMAC, PUBP, Clermont-Ferrand, 11-29.
- Chignier-Riboulon F., Semmoud N., 2004. Politiques urbaines et marginalité des villes auvergnates. *Prace geograficzne, zeszyt* 113, 153-170.
- Chignier-Riboulon F., Jamot C., 2005. L'Auvergne, in Béatrice Giblin, *Nouvelle géopolitique des régions françaises*. Fayard, Paris, 575-604.
- Chignier-Riboulon F., 2005. L'innovation en zones franches urbaines (ZFU) : le poids des politiques d'accompagnement. *Cahiers nantais* 62-63, 51-61.
- Estebe Ph., 2004. *L'usage des quartiers, action publique et géographie de la politique de la ville (1982-1999)*. L'Harmattan, Paris.
- Gaillard D., 2004. Les lieux *underground* de Clermont-Ferrand. Mémoire de licence de géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- Gaillard D., 2005. La dynamique culturelle de l'économie sociale et solidaire au sein de la Zone franche urbaine de Clermont-Ferrand. Mémoire de master 1 de géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- Jaillet M.C., Peraldi M., 1997. Le Grand Mirail : un terrain d'aventure pour les classes moyennes, in *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, collectif. Editions de l'Aube, Collection Monde en Cours, La Tour d'Aigues, 133-163.
- Van Kempen R., Dekker K., Hall S., Tosics I., 2005. *Restructuring large housing estates in Europe*. Policy press, Londres.
- Masero J., 1997. Le Grand Mirail : une réalité plus « riche » que son image, in *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, collectif. Editions de l'Aube, Collection Monde en Cours, La Tour d'Aigues, 113 – 132.
- Mignot J., 2003. Le centre-ville «in» de Clermont : perceptions urbaines et photographiques. Mémoire de maîtrise de géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- Parodi M., 1998. Sciences sociales et “ spécificités méritoires ” des associations, *Revue du MAUSS*, Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif, n° 11, p. 136-154.
- Pincon M., Pincon-Charlot M., 2001. *Paris mosaïque*. Calmann-Lévy, Paris.
- Seca J.M., 2001, *Les musiciens underground*. PUF, Paris.

